

Année universitaire 2024/2025

Talents - 2e année bis de Licence

Responsables pédagogiques :

- ANNE **BIZIERE**
- JEAN PHILIPPE CORREIA
- AKISSI ESSONNY KOUASSY

PROGRAMME DE LA FORMATION

- Semestre 5T
 - UE Obligatoires
 - Droit des obligations
 - Microéconomie
 - Macroéconomie
 - Grands enjeux contemporains
 - Comptabilité de gestion
 - Histoire de l'entreprise et de la gestion
 - Anglais talents
- Semestre 6T
 - UE Obligatoires
 - Droit des obligations
 - Macroéconomie
 - <u>Microéconomie</u>
 - Comptabilité de gestion
 - Sciences sociales : Sciences politiques
 - Grands enjeux contemporains
 - Anglais talents
 - Option Talents S6
 - Validation de l'expérience professionnelle

DESCRIPTION DE CHAQUE ENSEIGNEMENT

SEMESTRE 5T

UE Obligatoires

Droit des obligations

ECTS: 2

Enseignant responsable: ANNE-SOPHIE DALLEMAGNE

Langue du cours : Français

Volume horaire: 18

Description du contenu de l'enseignement :

L'enseignement est organisé en cours/TD en petits groupes et comporte, outre la présentation générale, cinq thèmes. Chaque thème est traité en plusieurs séances.

- 1- Présentation générale
- 2- Introduction au droit des contrats
- 3- La formation du contrat : la rencontre des volontés
- 4- La formation du contrat : les conditions de validité / Les vices du consentement
- 5- La formation du contrat : les conditions de validité / L'objet et la cause
- 6- La nullité du contrat
- 7- Initiation au droit britannique des contrats (3h, Campus Londres)

Compétences à acquérir :

Maitrise du raisonnement juridique / Etude des fondamentaux du droit des obligations (droit des contrats : la formation du contrat)

Acquisition de compétences : L'enseignement comporte deux semestres successifs qui doivent permettre aux étudiants de maîtriser à la fois les fondamentaux du droit des obligations et le raisonnement juridique. Pour chaque thème, les cours alternent enseignement théorique et exercices pratiques : lecture et analyse d'arrêts de la Cour de cassation et cas pratiques.

Pré-requis obligatoires

Initiation au droit (cours suivi en 1ère année)

Mode de contrôle des connaissances :

50% contrôle continu - 50% examen terminal

Bibliographie, lectures recommandées :

Manuels dernière édition

A.Bénabent : Droit civil : Les obligations (Montchrestien)
Y.Buffelan-Lanore : Droit civil : 2ème année (Masson)
R.Cabrillac : Droit des obligations (Cours Dalloz)

B. Fages: Droit des obligations (LGDJ)

J.Flour, J.L.Aubert et E.Savaux : Les obligations : Tomes 1 et 2 (A.Colin) Ph.Malaurie, L.Aynès et Ph.Stoffel-Munck : Les obligations (Cujas)

Ph.Malinvaud: Droit des obligations (Litec)

S.Porchy-Simon: Les obligations (HyperCours Dalloz)

A.Sériaux : Droit des obligations (PUF)

B.Starck, H.Roland et L.Boyer: Obligations: Tomes1, 2 et 3 (Litec)

F.Terré, Ph.Simler et Y.Lequette : Les obligations (Précis Dalloz)

(1) Cet ouvrage est référencé dans les conseils de lecture qui figurent sur chaque polycopié.

L'enseignant responsable de l'enseignement du droit des obligations sur le campus Dauphine à Londres aura la charge :

- D'élaborer une fiche correspondant au thème 7 (Initiation au droit anglais des contrats)
- De compléter la bibliographie ci-dessus

En savoir plus sur le cours : https://dauphine.psl.eu/formations/licences/l2-sciences-des-organisations

Microéconomie

ECTS:3

Enseignants: GUILLAUME **JEAN**, SOPHIE **MERITET** https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/meritet-sophie

Langue du cours : Français

Volume horaire: 18

Description du contenu de l'enseignement :

En s'appuyant sur les bases du raisonnement microéconomique et de la résolution des modèles élémentaires d'optimisation dans le cadre de la théorie de l'Equilibre Général, cet enseignement est consacré à l'explication des choix individuels et et des choix collectifs proposés par les principaux schémas de la microéconomie moderne en présence de défaillances de marchés.

Cours magistral et applications dirigées.

- L'optimum de Pareto et la théorie du bien-être social
- · L'analyse des effets externes
- · Les biens collectifs purs

Compétences à acquérir :

Familiariser l'étudiant(e) avec l'analyse microéconomique d'une part avec le raisonnement marginaliste et d'autre part avec l'analyse formalisée.

Pré-requis obligatoires

Cours de microéconomie 1ere année

Pré-requis recommandés

Mode de contrôle des connaissances :

Évaluation: 50% examens 50% Contrôle Continue

Bibliographie, lectures recommandées :

BIEN Franck et MERITET Sophie, Microéconomie : les défaillances du marché, Pearson .

Etner François, Microéconomie, PUF

Picard Pierre, *Éléments de Microéconomie*, Montchrestien Varian Hal, *Introduction à la Microéconomie*, De Boeck

Macroéconomie

ECTS:4

Enseignant responsable : CELINE LASNIER

Langue du cours : Français

Volume horaire: 36

Description du contenu de l'enseignement :

• Introduction : la macroéconomie : questions de faits, d'histoire et de méthode.

- Un modèle de référence pour l'analyse macroéconomique : cadre comptable, comportements des agents, marchés (bien, monnaie, titre, travail), équilibres (équilibre à court terme, équilibre à moyen terme, équilibre à long terme).
- L'origine des fluctuations : paradoxe de l'épargne, rôle des déficits publics, monnaie et production, influence des anticipations, progrès technique et emploi, relance par les salaires et niveau d'activité, impact macroéconomique de la réduction du temps de travail, macroéconomie et marchés financiers etc.

Cours et exercices

Compétences à acquérir :

Présenter un cadre synthétique permettant une première analyse des grandes questions de la macroéconomie (détermination du produit intérieur brut, évolution du niveau général des prix, chômage, fluctuations des taux d'intérêt réels et nominaux,). Dans tous les cas, cette approche analytique n'a d'autre but que de déboucher sur l'interprétation des phénomènes observés, à l'exception des échanges extérieurs, qui seront abordés au deuxième semestre.

Pré-requis obligatoires

Cours de macroéconomie et de microéconomie dispensés en 1ère année.

Pré-requis recommandés

Mode de contrôle des connaissances :

Évaluation: 50% examens 50% Contrôle Continue

Bibliographie, lectures recommandées :

O Blanchard et D Cohen: Macroéconomie Pearson; J-O. Hairault (Ed): Analyse économique, tome 1 La Decouverte;

G. Mankiw: Macroéconomie, De Boeck Universite.

Cette bibliographie est précisée dans le polycopié de cours.

Grands enjeux contemporains

ECTS: 2

Enseignants: MURIELLE BEGUE, MARJOLAINE ROGER, PIERRE RUSCH

https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/begue-murielle https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/rusch-pierre

Langue du cours : Français

Volume horaire: 18

Description du contenu de l'enseignement :

Les Grands Enjeux contemporains (GEC) constituent un enseignement de culture générale qui vise à entretenir et à développer les compétences de compréhension, de réflexion et d'expression dont l'acquisition débute dès l'enseignement secondaire. Au-delà, il s'agit de nourrir la curiosité, l'ouverture d'esprit, l'esprit d'analyse, la capacité à problématiser et à prendre position sur des enjeux et des thématiques d'intérêt général, en sachant s'informer de manière critique, lire en profondeur (les textes « classiques » comme les articles de fond de la presse de qualité) et en débattre.

À la différence des enseignements disciplinaires, l'enseignement de GEC est conçu de manière thématique afin de cerner quelques-uns des « grands enjeux » de notre monde dont l'abord requiert la combinaison de plusieurs disciplines. — Au premier semestre, nous traitons d'enjeux fondamentaux dont l'origine peut se situer très en amont de notre époque, tels que : la liberté, la loi, la justice, l'État, les normes du vrai (abordées sous l'angle de la science, de la religion, des médias), l'identité, etc. Quoiqu'ayant une dimension philosophique certaine, celle-ci, dans l'approche que nous en proposons, n'est cependant pas privilégiée au détriment de leurs dimensions sociale, politique, transculturelle. Nous veillons également, en particulier dans les cours, à examiner les contours nouveaux qu'elles peuvent adopter dans les débats contemporains : Les classements des universités servent-ils l'intérêt général ? Les animaux ont-ils des droits ? Les lois sur la parité sont-elles des lois justes ? Les réseaux sociaux menacent-ils l'information ?, etc.

La note semestrielle globale se compose pour moitié d'une note de contrôle continu, pour moitié d'une note de contrôle terminal. La première intègre le résultat d'un devoir sur table de mi-semestre et diverses activités à la discrétion de l'enseignant (exposé oral, devoir à la maison, participation orale, quizz, etc.). Le contrôle terminal prend la forme d'un

travail écrit de type dissertation (2 heures trente) sur un dossier original croisant tout ou partie des thèmes traités en cours.

Compétences à acquérir :

Compétences de lecture, d'analyse, de problématisation et d'argumentation

Pré-requis obligatoires

Capacités générales de lecture, de compréhension et d'expression, telles que présupposées par l'effectuation d'une scolarité normale jusqu'au bac.

Bibliographie, lectures recommandées :

Une fréquentation régulière de la presse écrite de qualité est fortement recommandée, de même que la lecture des corpus de textes mis en ligne sur MyCourse!

Comptabilité de gestion

ECTS:3

Enseignants: ANNE **BIZIERE**, CELINE-MARIE **MICHAILESCO** https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/michailesco-celine

Langue du cours : Français

Volume horaire: 18

Description du contenu de l'enseignement :

Le calendrier des séances est le suivant :

- 1 Représenter l'entreprise en comptabilité
- 2 Passage des charges financières aux charges de gestion
- 3 Analyse du modèle économique de l'entreprise
- 4 Notion de point mort et analyse du risque opérationnel
- 5 Coût et Décision
- 6 La méthode du coût variable
- 7 TEST INTERMEDIAIRE
- 8 Calculer un coût dit "complet"
- 9 Valorisation et gestion des stocks
- 10 Modélisation de la consommation des ressources en coût complet partie 1
- 11 Modélisation de la consommation des ressources en coût complet partie 2
- 12 Modélisation de la consommation des ressources en coût complet révisions

Le déroulement d'une séance

Chaque séance doit impérativement être préparée. Cette préparation consiste en :

- La lecture d'une fiche ressource (ou une vidéo) dédiée à la séance et disponible sur Moodle. Nous vous invitons à compléter cette lecture par celle des chapitres correspondant dans les ouvrages de référence.
- La préparation des premières questions de chaque cas selon les indications données dans le cas (et rappelées sur Moodle). Ces questions introductives peuvent être travaillées grâce à la lecture des fiches ressources et aux notions développées lors des séances précédentes.

Au cours des séances, le reste du cas est traité en interaction avec votre enseignant. Ces cas ont pour objectif de vous faire comprendre les raisonnements qui fondent la comptabilité de gestion. La réflexion et la discussion en séance doivent être riches et dynamiques ce qui exige votre implication.

Des liens et des extraits d'annales disponibles sur l'espace Moodle complètent chaque séance et vous permettent de vous entraîner.

Compétences à acquérir :

L'U.E. X05 vise à faire découvrir et maîtriser les fondamentaux de la comptabilité de gestion. L'enseignement revient sur les liens entre comptabilité financière et comptabilité de gestion puisque toute l'information comptable et financière disponible dans l'entreprise provient de la comptabilité financière.

L'enjeu est d'abord d'approfondir les liens entre chaîne de valeur de l'organisation, les différents types de charges, la formation du résultat et le risque opérationnel associé.

Puis, dans un deuxième temps, sont étudiées les différentes démarches permettant de calculer le coût d'un produit soit dans le cas d'une commande, ponctuelle ou non, soit pour comprendre l'impact de la structure sur la profitabilité d'un produit.

Pré-requis obligatoires

Enseignement de comptabilité financière

Mode de contrôle des connaissances :

Les modalités d'évaluation de l'UE X05 reposent sur :

- Un court test intermédiaire : 25%
- Une note de synthèse sur la gestion d'une petite organisation réelle : 25%
- Un examen terminal: 50%

Bibliographie, lectures recommandées :

HORNGREN C., BHIMANI A., DATAR S., FOSTER G., (2008), Management and Cost accounting, Prentice Hall ALAZARD C., SEPARI S.,? (2018), DCG11 Contrôle de gestion, éd. Dunod, 5ème édition BOUQUIN H. (2011), Comptabilité de gestion, Economica, 6e édition

Histoire de l'entreprise et de la gestion

ECTS:4

Enseignants: NICOLAS BERLAND, DAVID SANSON https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/nicolas-berland https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/sanson-david

Langue du cours : Français

Volume horaire: 28.5

Description du contenu de l'enseignement :

L'enseignement se déroule durant le premier semestre et aborde toutes les grandes fonctions de l'entreprise, de la révolution française à nos jours : financer, évaluer, diriger, organiser, produire, vendre.

Le module alterne entre une semaine "théorique" (lecture du chapitre de référence et une semaine "empirique" (présentations de cas et analyse de documents en petit groupe).

Compétences à acquérir :

Cet enseignement vise un triple objectif:

- 1) Objectif descriptif d'abord en présentant les principales fonctions de la gestion au travers d'une grande introduction historique
- 2) Objectif méthodologique ensuite, en apprenant à travailler sur document. Il s'agit à la fois de développer l'esprit de synthèse et d'analyse.
- 3) Objectif intellectuel enfin en fournissant les connaissances nécessaires à la compréhension des évolutions à long terme de la gestion des entreprises.

Mode de contrôle des connaissances :

Évaluation: 50% examens 50% Contrôle Continue

Anglais talents

ECTS: 4

Enseignants: CATHERINE AMANDOLESE, FLORENCE STRICKER-CESARI

https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/amandolese-catherine https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/stricker-cesari-florence

Langue du cours : Anglais

Volume horaire: 18

UE Obligatoires

Droit des obligations

ECTS: 2

Enseignant responsable : ANNE-SOPHIE DALLEMAGNE

Langue du cours : Français

Volume horaire: 18

Description du contenu de l'enseignement :

L'enseignement est organisé en cours/TD en petits groupes et organisé, outre la présentation générale, en thèmes. Chaque thème est traité en plusieurs séances.

L'enseignement dispensé sur le campus Dauphine à Londres diffèrera de celui dispensé à l'université Paris-Dauphine pour introduire une initiation (en anglais) au droit anglais des contrats.

Thème 1 : Les effets du contrat

Thème 2 : Les conséquences de l'inexécution du contrat

Thème 3 : La responsabilité civile contractuelle

Thème 4 : La responsabilité civile délictuelle

Compétences à acquérir :

Maitrise du raisonnement juridique/ Etude des fondamentaux du droit des obligations (droit des contrats : les effets du contrat et les conséquences de l'inexécution / droit de la responsabilité délictuelle)/ Compréhension du système de « Common law » pour les étudiants de Dauphine Londres.

Acquisition de compétences : L'enseignement comporte deux semestres successifs qui doivent permettre aux étudiants de maîtriser à la fois les fondamentaux du droit des obligations et le raisonnement juridique. Pour chaque thème, les cours alternent enseignement théorique et exercices pratiques : lecture et analyse d'arrêts de la Cour de cassation et cas pratiques.

Pré-requis recommandés

Pré-requis: Initiation au droit (cours suivi en 1° année); Droit des obligations semestre 1

Mode de contrôle des connaissances :

50% contrôle continu - 50% examen terminal

Bibliographie, lectures recommandées :

Bibliographie: Manuels dernière édition

A.Bénabent : Droit civil : Les obligations (Montchrestien)
Y.Buffelan-Lanore : Droit civil : 2ème année (Masson)
R.Cabrillac : Droit des obligations (Cours Dalloz)

B. Fages: Droit des obligations (LGDJ)

J.Flour, J.L.Aubert et E.Savaux : Les obligations : Tomes 1 et 2 (A.Colin) Ph.Malaurie, L.Aynès et Ph.Stoffel-Munck : Les obligations (Cujas)

Ph.Malinvaud : Droit des obligations (Litec)

S.Porchy-Simon : Les obligations (HyperCours Dalloz)

A.Sériaux : Droit des obligations (PUF)

B.Starck, H.Roland et L.Boyer : Obligations : Tomes1, 2 et 3 (Litec) F.Terré, Ph.Simler et Y.Lequette : Les obligations (Précis Dalloz)

En savoir plus sur le cours : https://dauphine.psl.eu/formations/licences/l2-sciences-des-organisations

Macroéconomie

ECTS:4

Enseignants: CELINE LASNIER, HELENE LENOBLE-LIAUD https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/lenoble-liaud-helene

Langue du cours : Français

Volume horaire: 36

Description du contenu de l'enseignement :

Enseignants: Céline Lasnier/ Hélène Lenoble

Ce cours analyse les économies ouvertes et étudie les effets des politiques économiques dans les divers systèmes de change. Il met en évidence la nature des interdépendances qui lient les différentes économies. Il explique les spécificités de l'union monétaire européenne.

Partie 1, Introduction à l'étude des économies ouvertes : la mondialisation, le marché des changes, le système monétaire international, la balance des paiements.

Partie 2, Le modèle de Mundell-Fleming : les effets des politiques économiques dans une petite économie ouverte en fonction des régimes de change et du degré de mobilité des capitaux.

Partie 3, Une extension à deux grands pays : effets externes et effets "retour" ; le cas d'une union monétaire.

Cours et exercices

Compétences à acquérir :

Analyser les effets des politiques économiques en économie ouverte.

Pré-requis obligatoires

UE macro L2 S1

Pré-requis recommandés

Mode de contrôle des connaissances :

Évaluation: 50% examen, 50% Contrôle Continu

Bibliographie, lectures recommandées :

Béraud A. [1999], "Introduction à l'analyse macroéconomique", 4ième édition, chap. 7 et 8, p. 197-254, Paris : Economica Guillochon B, Kawecki A.et Venet B. [2012], "Economie internationale", 7ième édition, chap. 8, §1, p. 255-275, Paris : Dunod

Ledezma I. et Lenoble H. [2020], "Economie Internationale", PUF, à paraître

Il est demandé aux étudiants de se tenir au courant de l'actualité et, en particulier, de lire le supplément que le journal Le Monde consacre à l'économie.

Microéconomie

ECTS:3

Enseignants: GUILLAUME **JEAN**, SOPHIE **MERITET** https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/meritet-sophie

Langue du cours : Français

Volume horaire: 18

Description du contenu de l'enseignement :

Le S2 est centré sur l'analyse des defaillances de marché :

- Le monopole et ses extensions
- Les oligopoles et les choix stratégiques
- La concurrence monopolistique et la différenciation des produits

La situation monopolistique est-elle néfaste pour l'économie ? Quelles sont les conséquences d'une discrimination tarifaire ? La concurrence en prix est-elle plus efficace que la concurrence en quantités ? Les entreprises peuvent-elles défendre leurs parts de marché ? Comment expliquer l'implantation des entreprises ? ...

Cours et exercices en petits groupes

Utilisation de Mycourse

Compétences à acquérir :

Familiariser l'étudiant(e) avec l'analyse théorique et la modélisation des marchés en connurence imparfaite.

Pré-requis obligatoires

Cours L1 (S1&S2) de microeconomie et L2 S1

Pré-requis recommandés

Mode de contrôle des connaissances :

Évaluation: 50% examens, 50% Controle continue

Bibliographie, lectures recommandées :

BIEN Franck et MERITET Sophie, *Microéconomie : les défaillances du marché*, Pearson . VARIAN Hal, *Introduction à la Microéconomie*, De Boeck

Comptabilité de gestion

ECTS: 3

Enseignants : ANNE BIZIERE, CELINE-MARIE MICHAILESCO https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/michailesco-celine

Langue du cours : Français

Volume horaire: 18

Description du contenu de l'enseignement :

Le calendrier des séances est le suivant?:

Thème 1 – Calculs de coûts complets selon la méthode ABC

Thème 2 – Budgets (production, trésorerie, investissement)

Thème 3 – Calculs d'écarts (charges directes, charges indirectes) + mini-test en séance 7

Thème 4 – Conclusion (cas de synthèse)

Exposés : La comptabilité de gestion dans une petite organisation réelle (de services ou industrielle) type start-up, société internet, indépendant, etc.

Le déroulement d'une séance

Chaque séance doit impérativement être préparée. Cette préparation consiste en :

- La lecture d'une fiche ressource (ou une vidéo) dédiée à la séance et disponible sur Moodle. Nous vous invitons à compléter cette lecture par celle des chapitres correspondant dans les ouvrages de références.
- La préparation des premières questions de chaque cas selon les indications données dans le cas (et rappelées sur Moodle). Ces questions introductives peuvent être travaillées grâce à la lecture des fiches ressources et aux notions développées lors des séances précédentes.

Au cours des séances, le reste du cas est traité en interaction avec votre enseignant. Ces cas ont pour objectifs de vous faire comprendre les raisonnements qui fondent la comptabilité de gestion. La réflexion et la discussion en séance doivent être riches et dynamiques, ce qui exige votre implication.

Des liens et des extraits d'annales disponibles sur l'espace Moodle complètent chaque séance et vous permettent de vous entraîner.

Compétences à acquérir :

L'objectif de cette UE est d'initier les étudiants aux concepts, démarches et outils leur permettant d'observer et de comprendre la formation de la performance d'une organisation, dans l'environnement actuel qui est en rapide mutation.

Cette UE doit permettre à un étudiant de :

- Maîtriser la démarche de la méthode ABC et ses implications en termes de représentation de la chaîne de valeur
- Identifier l'information pertinente pour calculer un coût et prendre une décision sur une activité ou un produit
- Comprendre la prévision et la mesure de la performance en s'appuyant sur les budgets et les calculs d'écarts.

Pré-requis obligatoires

Enseignement de comptabilité financière.

Pré-requis recommandés

Mode de contrôle des connaissances :

Les modalités d'évaluation de l'UE Y05 reposent sur :

- Un court test intermédiaire?: 20%
- Une note de synthèse et un mini-exposé traitant sur la gestion au sein d'une petite organisation réelle?: 30%
- Un examen terminal?: 50%

Bibliographie, lectures recommandées :

ALAZARD C. et SEPARI S. (2018), *DCG11 Contrôle de gestion*, éd.?Dunod, 5ème?édition? BERLAND N. et DE RONGE Y.?(2016), Contrôle de gestion,?Pearson, 3ème?édition? BOUQUIN H. (2011), *Comptabilité?de gestion*, Economica, 6ème?édition

Sciences sociales: Sciences politiques

ECTS:2

 $\textbf{Enseignant responsable}: \texttt{GABRIELLE} \ \textbf{ANGEY-SENTUC} \ (\underline{\texttt{https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/angey-gabrielle}})$

Langue du cours : Français

Volume horaire: 18

Description du contenu de l'enseignement :

Contenu de l'enseignement S1 :

- 1. Introduction Présentation des objectifs et des modalités du cours Qu'est-ce que la sociologie d'un régime politique ? 2 et 3. La Ve République, un régime hybride
- 4. Partis et bipolarisation de la vie politique sous la Ve République
- 5. Qui gouverne sous la Ve République ?
- 6. Les nouveaux professionnel.le.s de la politique
- 7. Sociologie électorale : déterminants individuels et collectifs du vote
- 8. Devoir surveillé

9 et 10. Transformations de l'électorat et abstentionnisme

- 11. Engagement et action collective
- 12. Méthodologie de la dissertation, correction du DST

Pré-requis : Le cours de science politique de 2e année constitue un prolongement du cours de Sciences sociales et Méthodes dispensé en 1e année. Des bases en sociologie et en science politique, ainsi qu'en histoire contemporaine de la France sont nécessaires.

Acquisition de compétences :

- définir et analyser sociologiquement un régime politique ;
- distinguer régime parlementaire et régime présidentiel ;
- définir et analyser sociologiquement la participation politique dans ses différentes formes (conventionnelle et non-conventionnelle) ;
- définir et analyser sociologiquement la démobilisation électorale ;
- analyser des documents littéraires et statistiques de sociologie politique

Compétences à acquérir :

L'enseignement de science politique en 2e année de Licence Sciences des organisations vise à acquérir les

compétences nécessaires à l'analyse sociologique des régimes politiques contemporains, en particulier la Ve République française. L'enseignement combine des éléments d'histoire politique et de sociologie politique, en se centrant sur l'étude des acteurs (citoyen.ne.s, organisations, partis, mouvements sociaux, professionnel.le.s de la politique). Les notions essentielles qui structurent le cours sont : régime politique (parlementaire, présidentiel), partis politiques, citoyenneté, participation conventionnelle, non-conventionnelle, abstention, mobilisation, action collective, mouvements sociaux, démocratie du public, démocratie sondagière. Une partie importante du cours vise l'acquisition des méthodes d'analyse des documents de nature variée et la rédaction de plans détaillés et de dissertations.

Pré-requis obligatoires

L'assimilation des connaissances et de la méthodologie (analyse des documents littéraires et statistiques, dissertations, plans...) propres au cours de Sciences sociales et Méthodes de L1 de Sciences des organisations sont nécessaires à la compréhension du cours.

Pré-requis recommandés

Des éléments d'histoire politique nationale contemporaine (depuis la Révolution) sont nécessaires pour assimiler correctement le cours

Mode de contrôle des connaissances :

Le cours de Sciences sociales - Science politique est évalué à 50 % par le contrôle continu (réponses à des questions sur les documents, devoir surveillé) et à 50 % par l'examen final (dissertation en 2 heures).

Bibliographie, lectures recommandées :

Bastien François, Le regime de la Ve République, Paris, La Découverte, 2011.

Patrick Lehingue, *Le Vote. Approches sociologiques de l'institution et des comportements électoraux*, Paris, La Découverte, 2011.

Nonna Mayer, Sociologie des comportements politiques, Paris, Armand Colin, 2010.

Max Weber, Le Savant et le politique, 1919 (livre disponible intégralement ici :

http://classiques.ugac.ca/classiques/Weber/savant_politique/Le_savant.pdf)

Grands enjeux contemporains

ECTS: 2

Enseignants: MURIELLE BEGUE, MARJOLAINE ROGER, PIERRE RUSCH

https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/begue-murielle https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/rusch-pierre

Langue du cours : Français

Volume horaire: 18

Option Talents S6

ECTS:2

Enseignants: RENAUD **DORANDEU**, ERIC **LEBLANC**https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/dorandeu-renaud

Langue du cours : Français

Description du contenu de l'enseignement :

Pour les Talents sportifs (sports individuels et collectifs)

Chaque étudiant sportif disputera légitimement les compétitions spécifiques à son sport, gérées et organisées par sa Fédération civile. L'accent devant être mis sur le sport universitaire encadré par la Fédération Française du Sport Universitaire (FFSU), l'implication des étudiants dans ce domaine sera aussi valorisée. La participation aux compétitions universitaires sera faite en parfaite coordination et avec l'accord de l'entraîneur «?civil?» et de l'enseignant responsable de ce sport au sein de l'Université Paris Dauphine ou du référent de l'étudiant talent au SUAPS.

En fin d'année universitaire et avant la tenue du Jury, chaque étudiant sera appelé à rédiger un compte rendu de ses activités.

Pour les Talents artistiques (musique, danse, arts, art dramatique)

Chaque étudiant artiste doit :

- 1. s'engager (à hauteur d'une vingtaine d'heures annuelles minimum) sur l'une des possibilités suivantes avec l'accord préalable des responsables de l'UE :
- Participation à l'organisation du spectacle «?Dauphine Talents?»
- Participation à la gestion de l'association culturelle Orchestre et Chœur de PSL
- Participation à l'organisation de «?flash mobs?» PSL
- Participation à l'organisation d'un événement collectif autre en lien avec le parcours Talents, impliquant au minimum 3 étudiants du parcours Talents
- Renfort de l'Orchestre et Chœur PSL

2. participer au spectacle «?Dauphine Talents?» organisé chaque année en lien avec les arts pratiqués par les étudiants du parcours.

En fin d'année universitaire et avant la tenue du Jury, chaque étudiant sera appelé à rédiger un compte rendu de ses activités.

Pour les Talents entrepreneurs

Chaque étudiant entrepreneur doit :

- 1. participer au programme «?D-Start?» de l'incubateur (ateliers, conférences, présence...)
- 2. honorer son rendez-vous mensuel auprès du chargé d'accompagnement étudiants-entrepreneurs de l'Incubateur d'une part, et de son coach Talents d'autre part.
- 3. Participer, en groupe, à l'organisation d'un événement de l'Incubateur.

Le dernier jeudi de chaque mois, l'étudiant devra envoyer un rapport détaillé sur les avancées de son projet entrepreneurial, auprès du chargé d'accompagnement de l'Incubateur et de son coach. En fin d'année universitaire, l'étudiant leur remettra un dossier-bilan sur son projet entrepreneurial et sur l'organisation de/des événements dont il avait la charge à l'incubateur.

Compétences à acquérir :

Cette UE, fléchée pour le parcours Talents et obligatoire, doit permettre à chaque étudiant de faire valoir son «?talent?» sportif, artistique ou entrepreneurial dans le cadre de l'une des activités décrites ci-après.

Mode de contrôle des connaissances :

Les notes seront attribuées par les responsables du Parcours Talents, sur la base des propositions établies par les référents des différentes activités.

La note de l'UE, individuelle, est fonction de l'engagement de l'étudiant, de la durée de l'investissement, du niveau de la performance pour les sportifs, et de la qualité des comptes-rendus et bilans.

Validation de l'expérience professionnelle

ECTS:2

Enseignant responsable: BAPTISTE VENET (https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/venet-baptiste)

Langue du cours : Français

Description du contenu de l'enseignement :

Les expériences prises en compte sont les stages et les emplois rémunérés (toute activité justifiée par un bulletin de salaire (hors emplois de proximité : babysitting, cours particuliers,...).

Compétences à acquérir :

L'étudiant doit acquérir pendant ses deux premières années de licence, une expérience à caractère professionnalisant d'un minimum de 5 semaines

Pré-requis obligatoires

Pré-requis recommandés

Les expériences professionnelles - stages ou emplois salariés - effectués à compter du 1er juillet de la date d'amission à Paris-Dauphine pourront être prises en compte après étude du dossier.

Mode de contrôle des connaissances :

Cette expérience sera validée dans le contrôle des connaissances pour l'obtention de la deuxième année de licence. Pas

de rapport de stage ni de rapport d'activité demandé.

Pour les étudiants de CEJ, la validation de cette UE Expérience professionnelle vaudra validation pour le stage obligatoire de «Découverte du monde de l'entreprise» en L3 Droit

Université Paris Dauphine - PSL - Place du Maréchal de Lattre de Tassigny - 75775 PARIS Cedex 16 - 31/10/2025